

COMMENT NOUS AIDER ?

LA STÉRILISATION



Une chatte est féconde à partir de 6 mois.

La gestation dure 2 mois.

Une chatte peut avoir 3 portées par an,
avec 4 à 8 chatons par portée,
jusqu'à la fin de sa vie.

CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS

Chaque année, des milliers de chats et chatons arrivent dans les refuges pour animaux



Durant une campagne de stérilisation, il est impératif de ne plus nourrir les chats errants. Nous avons décidé de lutter contre la prolifération des chats et ainsi réguler leur population: cette campagne a un coût pour la collectivité.

Si vous continuez de nourrir les chats, cela continuera d'attirer d'autres chats que ceux présents pour lesquels nous avons déjà du mal à faire face.

2/ NE NOURRISSEZ PAS LES CHATS !

1ère année
3 portées - 12 chatons

2ème année
Possibilité - 144 chats



croisez-vous qu'ils trouveront tous une famille ?

3/ SIGNALEZ-NOUS !

Pour une meilleure efficacité de cette campagne de stérilisation, signalez-nous les chats errants afin que le système de capture soit installé aux endroits stratégiques.

L'identification des chats, tout comme celle des chiens, est obligatoire (art L.212-10 du Code Rural).

"CHAT VOUS CONCERNE !

POURQUOI ?

Face au constat alarmant de l'augmentation continue des chats errants sur la commune de Rimogne, la municipalité lance une campagne de stérilisation des chats errants.

Malgré les sauvetages des quelques associations locales, la population de chats errants augmente d'année en année.

Un couple de chats peut générer jusqu'à 20736 chats en 4 ans ! Les refuges débordent, les associations sont saturées...

Quand on laisse naître 1 chaton dans la rue, c'est un chaton du refuge que l'on condamne car il ne sera pas adopté.



Combien de chats abandonnés, maltraités, empoisonnés, sacrifiés car ils sont trop nombreux ? Alors STOP.

OÙ ET QUAND ?

La campagne de stérilisation aura lieu sur l'ensemble du territoire communal. Elle débutera début novembre 2020.

COMMENT ?

Cette campagne de stérilisation se fera par le biais de captures des chats errants grâce à une cage spécialement adaptée.

Les captures seront réalisées par le service de Police Municipale, chargé de cette mission.

Une convention a été signée entre la commune de Rimogne et le cabinet vétérinaire de Renwez afin de diminuer les coûts et agir au mieux pour les animaux.

C'est là que l'identification de votre animal a toute son importance, car :

- **LES CHATS IDENTIFIES** pris au piège seront immédiatement relâchés (la commune dispose d'un lecteur de puces)

- **LES CHATS NON IDENTIFIES** pris au piège seront quant à eux :

* stérilisés puis cédés à la une société ou association de protection animale pour adoption s'ils sont gentils et en mesure d'intégrer une famille.

* stérilisés puis relâchés à l'endroit de leur capture s'ils sont trop sauvages et jugés inaptes à être adoptés.

Si l'identification de vos chats est OBLIGATOIRE, la stérilisation est fortement RECOMMANDÉE et présente de nombreux avantages :

- empêche l'arrivée de portées non désirées
- évite aux chats errants de contaminer les chats « de maison » s'ils sont porteurs de maladies, notamment de maladies sexuellement transmissibles.

- réduit les risques de combats, et par conséquent de blessures, parfois graves.
- réduit chez les chattes le risque d'infection utérine et l'apparition de tumeurs mammaires.

- supprime l'odeur d'urine des chats et chattes en chaleur, diminue le marquage de territoire chez les mâles, met fin aux miaulements pénibles des chattes en chaleur et aux griffures sur les tissus.

- les chats sont plus calmes et plus proches de leurs maîtres (ils demandent moins à sortir, ce qui limite aussi le risque d'accident).

- évite la surpopulation de chats et de chats errants qui agace la population et conduit parfois certaines personnes à commettre des actes odieux comme les empoisonnements.

